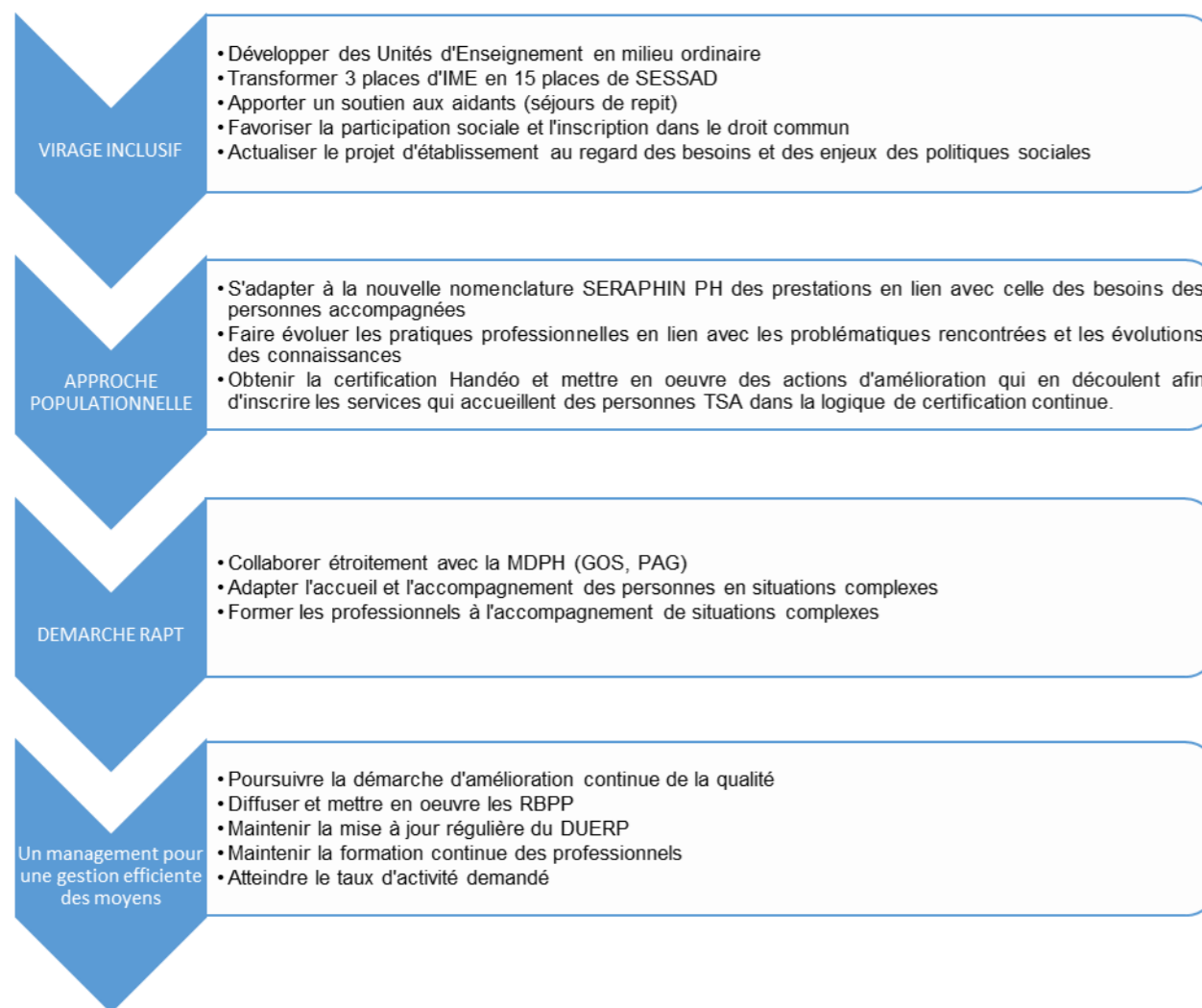


Axes stratégiques et perspectives



Projet d'établissement 2018-2022 Synthèse

**IME
Les Coteaux**



Autorisations et Habilitations

Création de l'IME des Coteaux : 1er janvier 2009

Dernier arrêté d'autorisation ARS du 21 octobre 2019

Capacité totale : 89 places

→ **Site de St Georges des Coteaux** :

34 places d'internat

29 places d'internat pour garçons et filles de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère, dont 4 places pour des jeunes autistes.

5 places d'internat (dont l'accompagnement en journée est proposé sur le site rue Pierre Loti) pour garçons et filles de 4 à 16 ans, présentant un retard mental moyen ou sévère, avec ou sans troubles associés.

4 places en appartements extérieurs pour des jeunes adultes, avec possibilité d'un accueil le week-end ou lors des vacances, en vue de préparer les jeunes adultes à leur vie d'adultes.

17 places de semi-internat

5 places de semi-internat, pour garçons et filles de 12 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère, avec ou sans troubles associés, dont 2 places pour jeunes autistes.

12 places de semi-internat pour garçons et filles de 14 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère, dans le cadre d'un atelier d'éducation manuelle et technique.

→ **Site des Santons : rue Pierre Loti, à Saintes** :

27 places de semi internat pour garçons et filles de 4 à 16 ans, présentant un retard mental moyen ou sévère, avec ou sans troubles associés.

→ **Au sein de l'Ecole Emile Combes à Saintes** :

7 places pour enfants avec autisme ou des troubles envahissants du développement, âgés de 3 à 6 ans (accompagnement médico-social sous le régime du semi-internat).

→ **La Parenthèse** :

10 places pour des mineurs, garçons et filles de 11 à 18 ans, confiés au Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et qui bénéficient également d'un accompagnement en Institut Médico-Educatif sur la base d'une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et ayant des problématiques complexes.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs de Moyens (CPOM), signé le 19 janvier 2020 pour la période 2019-

2023, apporte des évolutions concernant les agréments : redéploiement de 3 places d'IME en 15 places de SESSAD, développer des accueils de répit pour des jeunes orientés en IME et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (10 places unité la Parenthèse).

L'IME des Coteaux, ouvert 205 jours par an, fonctionne dans le cadre d'un budget financé par la CPAM sous forme de dotation globale.

Missions

L'objectif est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés ainsi qu'une formation pré-professionnelle adaptée prenant en compte les aspects psycho-pathologiques et sociaux des jeunes accueillis dans le cadre des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM et de la HAS.

L'établissement a pour vocation de développer les aptitudes et compétences de chaque jeune afin de permettre son épanouissement dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle réussie en milieu de travail ordinaire, adaptée ou dans des structures médico-sociales pour adultes.

La mission de l'IME Les Coteaux se trouve définie à l'article D-312-12 du code de l'action sociale. "L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles ainsi que l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants et adolescents accueillis. Il a également pour objectif d'assurer leur insertion dans les différents domaines de la vie sociale, de la formation générale et professionnelle."

La personne en situation de handicap est le principal acteur de ce parcours. Son implication et celle de la famille sont fondamentales.

Ces missions doivent se faire dans la confiance et le partage en tenant compte d'une temporalité et du principe d'individualité pour chaque jeune accompagné.

Public accompagné

L'Institut Médico-Educatif Les Coteaux a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des troubles du développement cognitif (TDC) plus ou moins sévères.

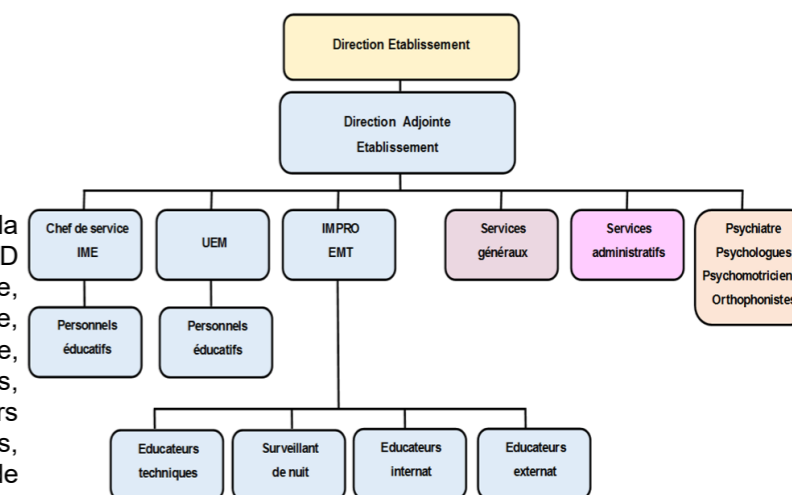
→ **Service IMPRO/EMT** : TDC léger à moyen avec troubles associés notamment l'épilepsie. La moyenne d'âge est plus élevée du fait de l'arrivée plus tardive des jeunes dans l'établissement (après 16 ans).

→ **Service les Santons** : TDC moyen à sévère avec ou

sans troubles associés (syndrome génétique avec des marges d'évolution moindre et des niveaux d'autonomie très bas ; des troubles associés sur le versant médical).

Compétences et Moyens

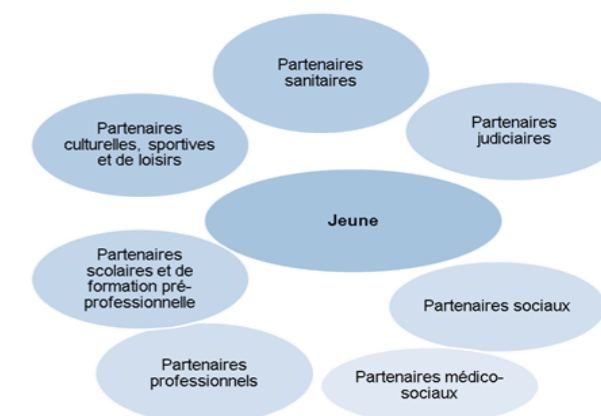
L'équipe est composée comme suit sous la responsabilité du directeur de l'IME-SESSAD Les Coteaux : secrétaires, chef de service, psychologues, médecin psychiatre, psychomotricienne, orthophoniste, infirmière, professeurs des écoles, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico psychologiques, éducatrice de jeunes enfants, maitresses de maison, surveillants de nuit, agents techniques et de services.



Tous les professionnels travaillent dans une perspective interdisciplinaire qui assure l'équivalence des points de vue et l'articulation horizontale entre les disciplines afin d'accompagner au mieux chaque jeune dans son projet personnalisé.

Partenariats

L'IME est résolument tourné vers l'extérieur. Il s'agit pour les équipes de faciliter l'accessibilité des personnes accueillies à un ensemble de services de droit commun, en s'appuyant sur les potentialités de l'environnement. Cette ouverture sur l'environnement permet aux équipes d'atteindre un objectif essentiel, à savoir, « adapter les modes de prise en charge et mettre en œuvre des réponses individualisées ».



Démarche Qualité

Pour l'IME Les Coteaux, un comité de pilotage « Qualité » est constitué. Réunis 2 fois par an, les membres de ce COPIL ont pour mission, sous l'autorité du directeur, d'élaborer et de suivre le PACQ (Plan d'Amélioration Continue de la Qualité) en intégrant le résultat des évaluations internes, externes et de la certification autisme Handéo, les grandes orientations du projet associatif, du projet d'établissement et du CPOM.

IME LES COTEAUX N° FINESSS 170 780 860				
Arrêté n°2017/17/13 du 24/02/2017				
Période d'autorisation de 15 ans	Renouvellement d'autorisation pour 15 ans à compter du :		T-0	03 JANVIER 2017
	1ère Evaluation interne - E1	T-5	< 03 JANVIER 2022	
	2ème Evaluation interne - E2	T-10	< 03 JANVIER 2027	
3 Evaluations internes Résultats communiqués tous les cinq ans	3ème Evaluation interne - E3	T-15	< 03 JANVIER 2032	
	1ère Evaluation Externe - EE1	T < 7	< 03 JANVIER 2024	
	3ème Evaluation Externe - EE1	T < 13	< 03 JANVIER 2030	
2 Evaluations externes réalisées au plus tard 7 ans après le date de l'autorisation et au plus tard 2 ans avant la date de son renouvellement	Demande de visite de conformité		< 03 NOVEMBRE 2031	
	RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION		03 JANVIER 2032	